

nous

// Accord

La SNCB-Holding a revendu ABX LOGISTICS Worldwide à 3i

// Le 7 décembre 2005, la Commission européenne a approuvé, au terme d'une procédure de près de trois ans, la restructuration financière du groupe ABX. Cette approbation du dossier de restructuration a dégagé la voie pour la privatisation et le développement d'ABX LOGISTICS Worldwide.

En décembre 2005, la Commission a ouvert la voie à la privatisation d'ABX LOGISTICS Worldwide en autorisant le plan de restructuration porté par Laurent Levaux et Karel Vinck.

La Commission n'a donc pas considéré les investissements de la SNCB liés à la création du groupe ABX comme des aides d'Etat.

Privatisation

En mars 2005, la SNCB-Holding a signé un accord exclusif avec 3i, un fonds d'investissement européen dit de *private equity* dans le jargon financier, pour la cession de 100 % des parts d'ABX LOGISTICS Worldwide. Cette opération était cependant conditionnée à l'approbation par la Commission européenne du dossier ABX. La décision de la Commission a donc dégagé la voie pour la privatisation et le développement d'ABX LOGISTICS Worldwide.

En juin 2006, cet accord se concrétise en

une convention de cession qui donnera lieu, le 3 août, à la clôture définitive de toutes les opérations liées à la vente.

3i

100 % des parts du groupe ABX LOGISTICS Worldwide sont cédés par la SNCB-Holding au groupe britannique d'investissement 3i et aux fonds qu'il conseille.

Cette cession est conclue pour un montant de 10 millions d'euros. Le groupe 3i investit de son côté 80 millions d'euros dans ABX LOGISTICS Worldwide.

3i jouit d'une excellente réputation dans le milieu des affaires et dispose d'une grande expertise et de solides moyens. 3i est un fonds qui investit dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent un grand potentiel de développement futur. Un gage donc pour ABX LOGISTICS Worldwide qui poursuivra son essor international avec un actionnaire réputé pour son professionnalisme.



// Souvenirs

Une longue histoire au sein de la SNCB

// Du service des petits colis des années 1930 au groupe international, bref récit des événements qui ont fait ABX.

On peut dire que l'histoire d'ABX remonte aux années 30. Le transport de marchandises par camion prend son essor. Il est la solu-



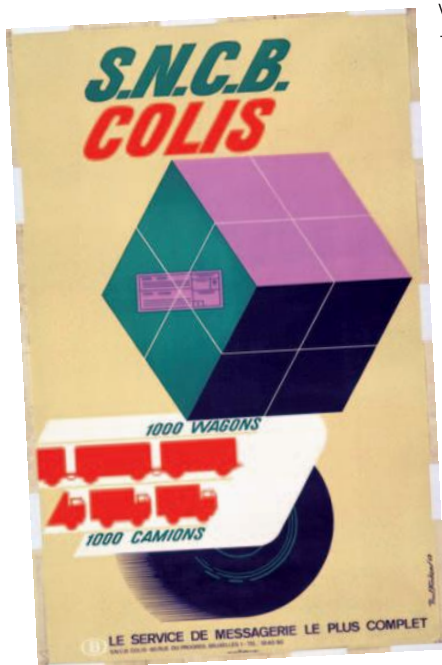
tion pour l'acheminement des petits colis. La SNCB décide de compléter son offre en recourant à ce moyen de transport flexible. 1990. L'ancien service des colis, en perte, est rebaptisé ABX et radicalement transformé. De gros investissements sont consentis dans la construction d'un centre national de tri performant. L'offre de services logistiques se développe.

En 1993, ABX ajoute 'LOGISTICS' à son nom. Un changement marquant la nouvelle stratégie: renforcer toujours davantage la gamme de services offerts. En 1997, les activités belges d'ABX deviennent rentables. Elles le sont toujours aujourd'hui.

Les acquisitions

En 1998, débute la stratégie d'acquisitions destinée à faire du groupe ABX un grand groupe de transport européen. Jusqu'en 2001, le groupe ABX va ainsi acquérir notamment THL et Bahntrans en Allemagne, Kersten Hunik et Nederlands Wegtransport BV aux Pays-Bas, Dubois en France, Saima Avandero en Italie, etc. De 1998 à 2001, le personnel du groupe ABX passera de 800 à 17.000 personnes.

Mais si les résultats d'ABX Belgique sont bons, pour l'ensemble du groupe au niveau mondial, les chiffres le sont nettement moins.



L'assainissement

Mi 2002, Karel Vinck arrive à la tête de la SNCB et vient le temps de la restructuration du groupe ABX. Karel Vinck décide de filialiser les entités saines en les regroupant dans ABX LOGISTICS Worldwide. Seules les entités qui nécessitaient de profondes restructurations sont restées momentanément sous la protection directe de la SNCB. Avec l'arrivée de Laurent Levaux aux commandes d'ABX LOGISTICS Worldwide, début 2003, commence le spectaculaire redressement du groupe. En 2002, les pertes sont d'au moins 255 millions d'euros, en 2004, ABX LOGISTICS Worldwide affiche un premier résultat opérationnel positif (EBIT).

Aujourd'hui, il est donc loin le temps de la division des petits colis des origines. Cette activité est devenue marginale pour ABX LOGISTICS Worldwide: la distribution de colis en Belgique représente à peine 3 % du chiffre d'affaires total du groupe...

// Portrait

ABX, transporteur international



// Le groupe ABX s'est au fil des ans tourné résolument vers l'international. Aujourd'hui, la grande part de son chiffre d'affaires est réalisé dans l'acheminement aérien et maritime.

Aujourd'hui, le vrai métier du groupe ABX LOGISTICS Worldwide tient en deux mots: *freight forwarding*.

Sa principale activité est en effet l'organisation du transport international par voie

nous

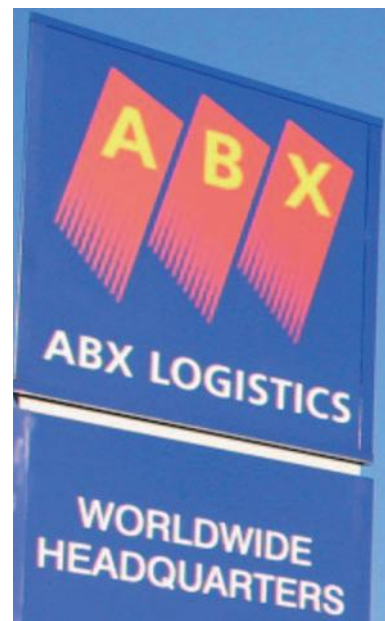
aérienne, maritime ou routière ainsi que les services logistiques et d'entreposage liés. Le groupe qui compte une centaine d'entreprises dans le monde, organise, collecte, regroupe puis transporte sur tous les continents les marchandises de ses clients. Le groupe offre aussi d'autres services à ses clients, comme les formalités de douane, le *tracking & tracing*, l'entreposage, la gestion des stocks, l'emballage, l'étiquetage, etc.

Parmi les leaders

Le groupe belge ABX LOGISTICS Worldwide est l'un des 10 grands groupes européens de transport et de logistique, par voie aérienne, maritime et routière.

Présent dans plus de 35 pays en nom propre et disposant d'un vaste réseau d'agents et de partenaires dans le reste du monde, le groupe réalise un chiffre d'affaires d'environ 2,5 milliards d'euros et emploie près de 10.000 personnes.

Le groupe réalise 95% de son chiffre d'affaires hors de la Belgique et plus de la moitié dans le domaine aérien et maritime. En 2004, ABX LOGISTICS Worldwide a dégagé un résultat opérationnel (EBIT) positif. De par son chiffre d'affaires et son personnel, ABX LOGISTICS Worldwide figure parmi les 12 premières entreprises au monde de son secteur.



// Trois questions à Laurent Levaux, Administrateur délégué d'ABX LOGISTICS Worldwide

1 Monsieur Levaux, que ressentez-vous après la conclusion de l'accord de cession?

"Je souhaite d'abord dire que la SNCB, puis la SNCB-Holding, a été un très bon actionnaire pour ABX à partir du moment où le groupe s'est construit par des acquisitions.

Les deux managements ont toujours travaillé de concert, tant avec le tandem Karel Vinck (Administrateur délégué) et Luc Lallemand (Directeur Finances) qu'avec le tandem Jannie Haek et Michel Allé.

Je considère avec respect ces grands managers comme des personnes d'une grande qualité professionnelle et humaine. Ils ont toujours veillé à trouver les meilleures solutions sur le plan business et humain, avec éthique. Le management de la SNCB puis de la SNCB-Holding, a été efficace et rapide, à l'époque de la restructuration, puis dans le dossier Commission européenne et sur la cession.

D'ailleurs, il n'y a jamais eu de critiques de la gestion du dossier ABX, c'est très important à souligner."

2 Depuis votre arrivée, en 2003, vous aurez eu de très importants efforts à mener...

"Oui. Avec l'appui de la SNCB, le management d'ABX LOGISTICS Worldwide a mené 4 actions:

- recentrer ABX sur le métier d'expéditeur international par air, mer et route (dans le langage des spécialistes *freight forwarder*);
- redresser drastiquement les résultats avec un premier EBIT positif dès 2004;
- obtenir l'approbation de la Commission Européenne sur le plan financier;
- puis, enfin, collaborer aux négociations de cession d'ABX LOGISTICS Worldwide à 3i, société britannique de financement spécialisée en *private equity*. Ce nouvel actionariat stabilise à long terme notre groupe et permettra d'accélérer encore notre développement international."

3 Pourquoi les activités de distribution en Belgique ne sont-elles pas reprises



par l'investisseur britannique?

"Les activités de distribution locale par route en Belgique (appelées 'road domestic') représentent environ 3 % du chiffre d'affaires du groupe ABX et seront prochainement cédées par le Groupe SNCB à un autre partenaire auquel elles apporteront une valeur ajoutée. Elles ne cadrent en effet plus dans l'activité de base du groupe ABX LOGISTICS Worldwide, axée sur l'expédition internationale. Mais nous conservons au sein d'ABX LOGISTICS Worldwide les activités internationales de et vers la Belgique (transports routier, aérien et maritime) ainsi que les activités de *Contract Logistics*."

// Trois questions à Karel Vinck, ancien Administrateur délégué SNCB

1 Monsieur Vinck, lorsque vous êtes arrivé à la tête de la SNCB, vous avez été immédiatement confronté au dossier ABX.

Comment cela s'est-il passé?

"En fait, je suis arrivé à la tête de la SNCB, avec une double mission du gouvernement: premièrement, voir comment adapter la structure de la SNCB aux demandes européennes de scission entre gestionnaire de l'infrastructure et entreprise ferroviaire, et en second lieu préparer un plan d'assainissement complet. Pour cette seconde mission, j'ai proposé le plan de restructuration de l'entreprise ferroviaire et j'ai analysé la manière d'endiguer les pertes énormes du groupe ABX. Tenant compte des difficultés qu'ABX rencontrait et du temps qu'il fallait y consacrer avec toute son attention, j'ai cherché quelqu'un qui pouvait piloter un plan de redressement. J'ai choisi Laurent Levaux, qui avait l'expérience et le courage nécessaires pour affronter une situation difficile. Avec Luc Lallemand, alors Directeur Finances à la SNCB, nous avons développé le plan de restructuration. Tenant compte des priorités à respecter dans le plan de redressement de la SNCB, le groupe ABX n'était pas une activité de base de la SNCB et devait donc être repositionnée dans un cadre extérieur au

groupe ferroviaire. Nous avons cherché un repreneur, mais nous devions attendre une autorisation de la Commission pour la recapitalisation avant revente: celle-ci ne devait pas être considérée comme une aide d'Etat. L'acquisition par le repreneur était conditionnée par cette décision européenne."

2 Les négociations auront duré deux ans...

"Oui. La décision initiale de la Commission européenne a été prise en décembre 2005. Comme le plan et les éléments constitutifs de la privatisation qui avaient été soumis ont connu entre-temps certaines modifications et/ou ajustements, il fallait en donner connaissance aux autorités européennes.

Cela nous a mené à juillet 2006, mois durant lequel la négociation finale avec le groupe 3i s'est déroulée. Tout est bien qui finit bien, et le passage d'ABX LOGISTICS Worldwide dans le giron de 3i est réalisé depuis le 3 août 2006.

Honnêtement, au départ, je n'étais pas sûr de réussir. Ce n'était pas le dossier le plus dur de ma carrière, mais certainement le plus complexe.

C'était un dossier vraiment très compliqué car il y avait plusieurs interlocuteurs: le management de la SNCB (Luc



Lallemand et moi-même), puis de la SNCB-Holding (Jannie Haek, Michel Allé et Dominique Offergeld), d'ABX (Laurent Levaux), la Commission européenne, la Représentation permanente belge auprès de la Commission (l'ambassadeur, Jan De Bock, et sa collaboratrice Geneviève Tuts qui ont fait un travail remarquable vis-à-vis de la Commission), et bien sûr l'acquéreur 3i. Si nous avons pu arriver au résultat actuel, c'est grâce à la très bonne collaboration entre ces acteurs."

3 Et parallèlement à ces négociations pour la reprise, le management d'ABX a entrepris un gros travail de restructuration. ABX LOGISTICS est-elle aujourd'hui rentable ?

"ABX LOGISTICS Worldwide a sorti la tête de l'eau et est en très bonne voie. Pourtant, la concurrence dans le secteur de la logistique n'a pas ménagé ABX: des concurrents ont eu des commentaires parfois très durs. ABX LOGISTICS Worldwide a tenu bon grâce à la qualité de son service. Les clients ont gardé toute confiance, c'est le tremplin pour un avenir que nous espérons meilleur..."

// Deux questions à Jannie Haek, Administrateur délégué de la SNCB-Holding

Pour le Groupe SNCB, Jannie Haek, Administrateur délégué, et Michel Allé, Directeur général Finances, ont négocié aux côtés de Karel Vinck, mandaté par l'Etat, la cession d'ABX LOGISTICS Worldwide à l'investisseur anglais 3i. Cette longue négociation a pu aboutir concrètement le 3 août dernier. Connect a interrogé Jannie Haek à la veille de la signature.

1 La cession d'ABX à l'investisseur anglais est un acte important pour le Groupe SNCB...

"Oui. Nous avions l'obligation de réaliser cette vente avant fin 2006; la Commission européenne l'avait décidé le 7 décembre 2005. C'est fait, nous avons donc rempli nos obligations avec un sentiment de

satisfaction. Nous avons repris les activités Road Domestic en Belgique, que nous allons céder à un autre acquéreur avant le 7 décembre 2006, comme nous l'impose la Commission européenne.

Ces activités sont bénéficiaires, porteuses d'avenir."

2 Le Groupe gagne-t-il quelque chose dans ces ventes?

"On peut dire que la vente d'ABX LOGISTICS Worldwide à 3i a des effets positifs pour le Groupe SNCB. Comme dans d'autres dossiers très importants (le financement des pensions, le transfert de la dette historique ou encore l'assainissement des sites pollués dans le passé par notre activité), elle écarte un risque

financier important qu'il n'était pas raisonnable de porter plus longtemps. Par ailleurs, elle nous permet de mieux nous concentrer sur nos activités principales, les transports ferroviaires de personnes et de marchandises, et d'en assurer la croissance de manière significative dans un contexte de productivité, de qualité et de sécurité de haut niveau."

